

Compte-rendu du 4^{ème} café-quartier 28 février 2015 – 10h/12h

ZONE 4

Les Planches, la Croix aux Beurriers, l'Ardras, la Buterne, le Vallon de l'Ardras, la Haute Caliorne, la Caliorne, Grande Pâture, les Fossés, le Bas Fougeray, les Bignons, la Maison Neuve, Villiers, Bout de Lande, Carrière de Fouis, le Rayage, les Trois Prés, la Lande de Villiers, le Haut Fougeray, la Besnardais, la Gaudinaiis

Étaient présents : une vingtaine de riverains ainsi que des élus : Anne Le Couriaud, Patrick Le Mesle, Catherine Joubaud, Jean-Paul Vuichard, Valérie Parion, Laurence Touron.

⇒ Présentation de chaque élu.

Anne Le Couriaud : les cafés-quartier sont l'illustration de l'engagement de venir à la rencontre des habitants pour un temps d'échanges sur les projets et problématiques, sereinement et de façon constructive.

Explication du rôle du référent de quartier

Questions : passage des bus : la route n'est pas assez large. Il faut s'arrêter au rond-point pour laisser passer les bus, c'est très dangereux. On n'a pas la place de se croiser (voiture/camion ou bus). Y a-t-il des aménagements prévus pour la sécurité des piétons ? Il y a beaucoup d'enfants. La route est abîmée par les bus, et ceux-ci ne laissent pas la priorité à droite.

La route est très dangereuse, les gens roulent trop vite ; y aura-t-il des panneaux ?

Anne Le Couriaud : ces problèmes sont rencontrés à chaque réunion de quartier. On peut effectivement mettre des panneaux et/ou des ralentisseurs (qui génèrent beaucoup de bruit pour les riverains). Mais on doit être tous citoyens.

Riverain : le bus reste un problème important.

ALC : pour le bus, on peut intervenir auprès des compagnies. Un aménagement du rond-point est possible aussi.

Riverain : c'est très dangereux pour les piétons qui descendent du bus au Carrefour-Market. Beaucoup de jeunes ou de joggeurs.

Patrick Le Mesle : une prise de conscience est nécessaire. Ces personnes sont-elles suffisamment visibles ? Il faut porter un gilet jaune.

Riverain : peut-être un plateau ? un aménagement pour les piétons et vélos ?

Jean-Paul Vuichard : un empierrement du chemin reliant l'Ardras au Haut Fougeray a été réalisé, ce qui permet d'aller à pied de façon sécurisée jusqu'au sommet de la côte. Après, il reste la section proche du bourg, qui n'est effectivement pas sécurisée. Elle correspond à l'emprise de la future ZAC de la Touche.

Riverain : un chemin de randonnée aurait dû être fait, au niveau de la Haute Caliorne ? **Il sera refait en collaboration avec les services techniques et l'association vététiste.**

[2]

Riverain : le bus passe mais on ne peut pas laisser les enfants faire le trajet seuls, il faut les accompagner en voiture pour prendre le bus car c'est trop dangereux. Elargir la route ? Ce n'est pas une solution.

Riverain : peut-être avec des potelets comme aux Planches ?

Riverain : Ou stabiliser les côtés de la route ?

JPV : il y a une priorité à droite mais elle n'est pas respectée.

Riverain : les gendarmes devaient faire des contrôles mais ils ne sont pas venus. A Pont-Péan on les voit souvent avec des jumelles.

ALC : la commune s'est équipée d'un radar avec Noyal-Chatillon. Il faut définir les zones à contrôler.

Riverain : demande un radar dans le quartier.

ALC : la gendarmerie a peu de moyens, donc ils ne peuvent pas venir aussi souvent qu'on le souhaite.

PLM : la gendarmerie de Guichen couvre 25 communes mais ils viennent régulièrement. Le policier municipal a accès au radar si nécessaire. Il faut demander. Toutefois si ce n'est pas dans la commune, on ne peut rien faire sans l'accord du Conseil Général.

Riverain : si on met des ralentisseurs, il faut penser au passage des ambulances, c'est dangereux pour les personnes transportées.

ALC : on doit tous prendre conscience de nos comportements au volant.

Riverain : concernant l'aménagement de Bout de Lande : l'étude est faite mais pour l'instant rien n'est fait.

PLM : il y a eu 2 présentations aux riverains. La 1^{ère} réunion de chantier aura lieu mardi matin (le 3 mars ?). Vont être créés : des stationnements, des écluses (rétrécissement aux 2 bouts avec passage d'une seule voiture), de la peinture au sol pour rétrécir la voie (c'est une ancienne route nationale), des aménagements pour sécuriser le secteur. Cela avance : **les travaux ont été réalisés, il manque encore le traçage au sol des passages piétons, à cause des intempéries.**

Riverain : devant la maison, beaucoup de feuilles bouchent les fossés. On trouve aussi des sacs de feuilles.

PLM : le policier intervient. Quand on trouve les noms dans les sacs, les personnes sont contactées. Encore une fois ce devrait être du civisme.

Riverain : quand l'agent municipal vient, il ne peut pas broyer car il y a trop de feuilles.

Riverain : tous les ans, lorsqu'il y a une tempête, les arbres devant les maisons sont dangereux, risque de problèmes électriques.

ALC : il faut passer le signaler en mairie.

Riverain : que faut-il faire si l'on trouve un nid de frelons ?

[3]

ALC : il faut les signaler en mairie. En ce moment les nids de frelons sont vides et ne seront pas réoccupés. Il faut repérer les nouveaux au printemps pour les signaler dès que possible (difficile à cause des feuilles qui les masquent). La commune a passé un partenariat avec un organisme, le FGDON35 (pour plus d'infos, <http://www.fgdon35.fr/> et article dans Laillus de mars) mais les interventions sont parfois très chères lorsque les nids sont hauts, dans ce cas, la commune n'intervient pas.

PLM : le piégeage peut être simple.

Riverain : conseil : bière et sirop de cassis dans une bouteille (voir piégeage frelon asiatique sur internet), cela piège beaucoup de frelons et peu d'abeilles. Les nids se trouvent souvent à côté des points d'eau.

Riverain : qu'en est-il de l'aménagement des Planches, notamment du tout-à-l'égout?

PLM : les finitions sont prévues mais ont été retardées à cause du mauvais temps et des dépôts : fini

Riverain : la taille des haies et des talus n'est pas toujours faite, notamment à l'Ardras ou impasse des Bruyères ? il n'y a pas de retard cette année.

ALC : une entreprise intervient la semaine prochaine. On ne sait pas si le zonage est inclus dans le plan de travail, mais on va se renseigner.

PLM : il y a des ronces chez les habitants et sur les terrains communaux. C'est encore un problème de civisme que l'entretien des haies et des arbres. Les riverains ont l'obligation d'entretenir ce qui est sur leur terrain.

ALC : on entre dans des années restreintes en termes de budget. Ce sont 200 000 € qu'on ne recevra pas de l'Etat cette année. On va donc plus solliciter les habitants dans les années à venir, sinon on devra augmenter les impôts.

Riverain : les habitants doivent être raisonnables dans leurs demandes mais les communes doivent l'être dans leurs projets car parfois elles font des travaux pharaoniques...

ALC : on doit tous être raisonnables, car l'enveloppe globale fond. On peut aussi mettre en place des mutualisations avec d'autres communes ou demander l'aide des habitants. Laillé est une commune rurale donc on doit accepter les feuilles etc... sinon il faut choisir un autre type de commune.

Riverain : il y a une entreprise qui éclaire toute la nuit avec des spots très puissants, ne pourrait-elle pas mettre en place des détecteurs de présence pour éviter cet éclairage en continu ?

PLM : cet éclairage répond à des problèmes de vols. D'ailleurs, actuellement, une entreprise démarque sur la commune et fait courir le bruit qu'il existe une augmentation des vols depuis quelques semaines, mais il n'y a RIEN de concret dans tout cela. Nous disposons des chiffres de la gendarmerie, et le nombre de vols a été divisé par 2 en 2014 par rapport à 2013.

ALC : en 2013, un réseau sévissait dans les communes proches de la 2x2 voies, mais depuis un an, le nombre de vols a nettement baissé, la délinquance aussi. Aux beaux jours, quelques jeunes font parfois du bruit mais ce n'est pas grave.

Riverain : dans la ZA des 3 Prés, le temps d'éclairage est aussi trop long.

[4]

ALC : la nuisance lumineuse est aussi importante que la nuisance sonore.

Riverain : certains viennent laver leur voiture très tard !

Riverain : transports en commun vers Bout de Lande : pas d'évolution.

JPV : l'évolution se fera en fonction de la fréquentation. Si la fréquentation n'augmente pas c'est parce que cela n'évolue pas. On se focalise plutôt sur la liaison Laillé/Bruz. A partir de la rentrée, plusieurs allers-retours par jour seront mis en place, mais pour que le service perdure, il faudra l'utiliser.

Riverain : pour Bout de Lande il n'y a pas de solution. Il faut emmener les enfants à Orgères ou Pont-Péan.

JPV : c'est le problème des hameaux.

ALC : Si cette ligne (Laillé/Bruz) n'est pas assez fréquentée, il n'y aura plus de ligne. Les coûts sont très importants, ce sont des services déficitaires. Ce sera un véhicule type taxi collectif au début, puis s'il y a plus de personnes, le véhicule s'adaptera.

Riverain : il y a la 2x2 voies pour la liaison Bout de Lande.

PLM : cela a été demandé mais le calcul a montré que cela prenait du temps de passer par Bout de Lande donc la réponse a été négative.

Riveraine : les bus passent à vide en journée, c'est scandaleux ! (petite discussion)
D'autre part, ils ne s'arrêtent pas à la priorité de l'Ardrais.

JPV : les bus s'arrêtent quasiment toujours à la priorité.

Riverain : il y a de plus en plus de circulation vers Rennes, est-ce que des actions sont prévues par Rennes Métropole ?

PLM : des ateliers sont en cours, le SCOT est en refonte sur le Pays de Rennes, le PLU et le plan de déplacements également. PLM en fait partie. C'est intéressant et plusieurs pistes sont évoquées (par ex : permettre aux bus d'utiliser la bande d'arrêt d'urgence sur la 2x2 pour éviter les bouchons, densifier l'habitat dans les zones où il y a des transports en commun, des gares).

JPV : à Grenoble c'est déjà en place.

Riverain : pourquoi pas un parc-relais extra-rocade ?

PLM : ces points sont soulevés également. Le plan portera sur début 2017/2030. Il y a également une réflexion sur les vélos électriques. On pousse les entreprises à aider le personnel en prenant en charge la moitié des frais de transport par ex, ou aide au covoiturage, ou aide au vélo électrique.

ALC : c'est le concept de la ville-archipel. On densifie les axes forts et on favorise les liaisons transversales entre les différents pôles (du type Laillé – Bruz).

Riverain : ZAC de la Touche : inquiétude car toutes les voitures allant du bourg à la 2x2 voies passeront par le rond-point de la Croix aux Beurriers, comment gérer le flux des voitures ?

[5]

Riverain : Il y aura une augmentation de la circulation en direction de la 2x2 voies ; il deviendra très difficile aux heures de pointes de sortir de la ZAC des 3 Prés, un rond-point avait été demandé et sera certainement redemandé.

ALC : c'est une entrée de bourg.

Riverain : il y a des moyens pour anticiper ; une autre route pour rejoindre la ZA des 3 Prés avait été envisagée, mais le projet a été abandonné, c'est dommage. Quand on a des enfants, c'est difficile. Il faut anticiper à 10 ou 15 ans.

ALC : on y pense. On se projette à l'horizon 2030.

JPV : les travaux réalisés dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale définissent l'évolution de l'urbanisme jusqu'en 2030. Il n'y a qu'une route de la 2x2 voies vers le bourg, mais les études montrent que l'on peut avoir plus de voitures qui passent à ce rond-point.

PLM : ce rond-point sera encore le support de la ZAC de la Touche. Les 1ères études ne seront faites qu'en 2017, le projet s'étend sur des années. Le rond-point a été étudié et les études montrent qu'il est possible d'y ajouter une voie. La route pour rejoindre les 3 Prés n'a pas été abandonnée. Le problème c'est l'argent. Actuellement, nous n'avons pas les budgets.

PLM : rue du Point du Jour, le tronçon en sens unique repassera en double-sens bientôt, avant l'été si tout va bien. Une réunion sur la redynamisation du centre bourg et la zone de La touche aura lieu prochainement pour présenter les orientations.

ALC : quand on a mis en place le sens unique, on a travaillé avec les commerçants et habitants. La configuration change avec le déplacement de la boulangerie. Donc on peut revenir sur le double-sens mais il faut également redensifier le centre-bourg. Des commerces vont être repris.

Riveraine : il y a un problème de stationnements sur la place de l'église, par exemple pour aller poster du courrier.

PLM : savez-vous combien il y a de places à moins de 300 m de l'église ? il y en a 450.

Pour information, pour le courrier, une idée a été postée sur la boîte à idées qui a été mise à disposition sur le site internet de la mairie : il est demandé d'installer une boîte aux lettres au niveau de Carrefour Market : **ce ne sera pas fait, il y en a une au bureau de tabac.**

Riverain : la voie cyclable vers Bout de Lande est très bien, mais certains cyclistes ne l'utilisent pas c'est dommage car c'est dangereux. C'est dommage aussi que la piste s'arrête avant le pont.

JPV : nous partageons votre avis, mais il n'était pas possible de prolonger la voie sous le pont car il était trop étroit.

Riverain : des sacs jaunes ne sont pas enlevés dans l'impasse des Bruyères.

Riverain : ne pourrait-on pas avoir un terrain pour les déchets verts sur Laillé ? Notamment pour le stockage des bois d'émondes pour les agriculteurs. La commune peut-elle passer un accord avec Ecosys pour un enlèvement global ? **Le dépôt des déchets verts se fait à Bruz et à Orgères, donc pas à Laillé. On peut faire une demande à Ecosys pour passer chercher les déchets mais moyennant finances.**

[6]

(Un élu a peut-être fait un commentaire suite à cette remarque)

Riverain: il y a un problème de pollution : lors des fortes pluies, le ruisseau/fossé descendant de l'Ardras vers la Haute Caliorne est pollué et contamine l'étang : **c'est fini.**